



Initiative de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau

INITIATIVE DE L'OCDE SUR LA GOUVERNANCE DE L'EAU: TERMES DE RÉFÉRENCE 2016-18

Avril 2016

* *
*

Ce document définit les termes de référence pour l'Initiative de l'OCDE sur la Gouvernance de l'Eau (IGE), son Comité directeur et ses groupes de travail sur la période 2016-18.

Ce document a été envoyé aux délégués du RDPC le 3 Mars 2016 pour commentaire. Les commentaires reçus ont été inclus dans cette version finale.

TABLE DES MATIÈRES

Acronymes.....	3
Préambule.....	4
Termes de Référence (2016-2018) Initiative de l'OCDE sur la Gouvernance de l'Eau	6
Objectifs.....	6
Structure.....	6
Composition et adhésion.....	7
Financement.....	7
Activités et résultats attendus.....	7
Termes de Référence des groupes de Travail de l'IGE.....	9
Objectifs.....	9
Co-ordination et composition.....	9
Méthodes de travail et activités.....	9
Termes de Référence du Comité de Direction de l'IGE.....	11
Objectifs.....	11
Composition.....	11
Méthodes de travail et activités.....	11

Acronymes

ASTEE	Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement
COP	Conference des Parties
GOV	Direction de la Gouvernance publique et du développement territorial de l'OCDE
IGE	Initiative de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau
ALC	Amérique Latine et Caraïbes
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ONG	Organisation Non-gouvernementale
RDPC	Comité des politiques de développement régional
RIOB	Réseau International des Organismes de Bassin
SIWI	Institut mondial de l'eau de Stockholm
WIN	Réseau pour l'intégrité de l'eau

Préambule

L'Initiative de l'OCDE sur la Gouvernance de l'Eau (IGE) est un réseau international pluri-acteurs créé les 27 et 28 mars 2013 et rassemblant une centaine de représentants des secteurs public, privé et à but non lucratif. L'IGE se réunit deux fois par an à l'occasion d'un Forum de politiques publiques. Le réseau a été créé à la suite du 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau de Marseille (Marseille, 2012)¹ avec les objectifs suivants mentionnés dans les [Termes de Référence pour 2013-2015](#) :

- Conseiller les gouvernements de tous niveaux sur les étapes nécessaires aux processus de réforme pour une gouvernance de l'eau efficace ;
- Offrir une plateforme technique pour discuter de travaux analytiques sur la gouvernance de l'eau ;
- Offrir un mécanisme de consultation pour accroître la visibilité de la gouvernance de l'eau dans les discussions internationales sur l'eau ;
- Soutenir la mise en œuvre des 6 cibles de bonne gouvernance définies au 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau ; et
- Contribuer à l'élaboration des Principes de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau et des Indicateurs de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau.

La création de l'IGE est basée sur le constat selon lequel les crises de l'eau à travers le monde sont souvent des crises de gouvernance puisqu'elles ont trait à qui fait quoi, à quelle échelle, comment et pourquoi. Depuis 2009, les évaluations factuelles du RDPC sur les références², les dialogues nationaux de politiques publiques³ et le travail thématique⁴ ont souligné que les réponses politiques aux défis de l'eau ne seront viables que si elles sont cohérentes; si les parties prenantes sont véritablement engagés; si des cadres réglementaires bien conçus sont en place; si des informations sont adéquates et accessibles; et si la capacité, l'intégrité et la transparence sont suffisantes. Cela nécessite de briser les silos entre les ministères, de coordonner les différents niveaux de gouvernement, d'articuler les intérêts privés, publics et sans but lucratif, et de coopérer avec ceux qui ont un intérêt ou un enjeu dans les résultats liés à l'eau, en plus des décideurs. La mise en place d'une plate-forme pluri-acteurs pour partager les expériences était donc une nécessité pour améliorer la fertilisation croisée des connaissances et répliquer les meilleures pratiques en vue de façonner une meilleure orientation des politiques publiques.

Au cours de ses trois premières années d'activité, l'IGE s'est réunie six fois en séances plénières pour mener à bien les activités mentionnées ci-dessus: les 27-28 mars 2013 à Paris; les 7-8 Novembre 2013 à Paris; les 28-29 Avril 2014 à Madrid; les 24-25 Novembre 2014 à Paris; le 26 mai 2015 à Édimbourg, et les 2-3 Novembre 2015 à Paris⁵. Une enquête de satisfaction parmi les membres de

¹ L'OCDE a coordonné le groupe thématique sur la gouvernance et mis en place un groupe de travail de plus de 300 participants afin de préparer les discussions au cours du Forum. La mise en place d'une plate-forme pluri-acteurs sous la direction de l'OCDE a été reconnue comme un moyen parmi d'autres de favoriser la continuité de la gouvernance entre les Forums Mondiaux de l'eau.

² Évaluation de la gouvernance de l'eau dans [17 pays de l'OCDE](#) (2011) et [13 pays de l'ALC](#) (2012)

³ Dialogues nationaux de politiques publiques au [Mexique](#) (2013), aux [Pays-Bas](#) (2014), en [Tunisie](#) et en [Jordanie](#) (2014) et au [Brésil](#) (2015).

⁴ [L'engagement des parties prenantes](#) pour une gouvernance de l'eau inclusive (2015) et la Gouvernance de l'eau dans les [villes](#) (2016)

⁵ Les Messages clés détaillés de toutes les réunions de l'IGE sont disponibles sur le site de l'IGE :

[1^{ère} réunion](#) 27-28 mars 2013 à Paris;

[2^{ème} réunion](#) 7-8 Novembre 2013 à Paris;

[3^{ème} réunion](#) 28-29 Avril 2014 à Madrid;

[4^{ème} réunion](#) 24-25 Novembre 2014 à Paris;

l'IGE a été réalisée en mai 2015 afin de tirer les leçons des trois premières années de fonctionnement de l'IGE et de déterminer si des ajustements en termes de contenu, de structure ou de résultats étaient nécessaires. Les [résultats de l'enquête de satisfaction](#), basés sur un taux de réponse de 70%, ont souligné des niveaux extrêmement élevés de satisfaction (supérieurs à 90%) et un engagement unanime pour poursuivre les activités de l'IGE. De nombreux membres interrogés considèrent l'initiative comme l'un des rares forums internationaux partageant l'expérience sur la gouvernance de l'eau d'une manière globale et participative.

Les trois premières années de fonctionnement de l'IGE ont produit de nombreux résultats tangibles⁶ et il est proposé de poursuivre les activités du réseau dans le même cadre pour les trois prochaines années. Les termes de référence de l'IGE pour 2016-2018 sont dans la lignée de ceux de 2013-2015 en termes d'objectifs, de composition et de méthodes de travail. Les cinq grands objectifs restent inchangés (plate-forme technique, conseil sur les réformes, mécanisme de consultation, discussions internationales sur l'eau et suivi des principes). Comme dans la phase précédente, il est proposé que l'IGE reste un rassemblement technique de décideurs et de praticiens, qui ne devrait en aucun cas être considéré comme un organe de l'OCDE. Les seuls ajustements proposés sont i) de passer de quatre groupes de travail (basés à l'origine sur des domaines thématiques) à *deux* groupes de travail qui auraient pour but de partager les expériences sur les meilleures pratiques et les indicateurs sur la gouvernance de l'eau, et ii) de consacrer des efforts particuliers à la communication et la sensibilisation au sein le Comité directeur.

[5^{ème} réunion](#) 26 mai 2015 à Édimbourg ; et
[6^{ème} réunion](#) 2-3 Novembre 2015 à Paris.

⁶ Ces résultats sont détaillés dans le Tableau 1, pp.8-9 du document "[OECD Water Governance Initiative: Achievements and Ways Forward](#)"

Termes de Référence (2016-2018)

Initiative de l'OCDE sur la Gouvernance de l'Eau

Objectifs

L'Initiative de l'OCDE sur la Gouvernance de l'Eau (IGE) est un réseau international pluri-acteurs incluant des représentants des secteurs publics, privés et à but non lucratif qui se réunit deux fois par an afin de partager les meilleures pratiques pour soutenir une meilleure gouvernance dans le secteur de l'eau. L'initiative est hébergée par l'OCDE et son Secrétariat est assuré par la Direction de la Gouvernance publique et du développement territorial dans le giron des activités du Comité des politiques de développement régional de l'OCDE (RDPC).

De la même manière que pendant ses trois premières années de fonctionnement (2013-2015), l'IGE est conçu comme un réseau d'expert, de décisionnaires et de praticiens qui ne devrait en aucun cas être considéré comme un organe de l'OCDE et qui n'a pas de prérogatives en termes décisionnaire vis-à-vis des documents et des processus de l'OCDE. Les cinq objectifs majeurs de l'IGE sont les suivants :

- Offrir une **plateforme technique pluri-acteurs** pour partager des connaissances, des expériences et des meilleures pratiques sur la gouvernance de l'eau à différents niveaux de gouvernement;
- **Conseiller les gouvernements** sur les étapes nécessaires aux processus de réforme pour une gouvernance de l'eau efficace, par le dialogue entre pairs et l'engagement des parties prenantes provenant des secteurs public, privé et à but non lucratif ;
- Offrir un **mécanisme de consultation** pour accroître la visibilité de la gouvernance de l'eau dans les discussions internationales sur l'eau (Objectifs du Développement Durable, Forum Mondial de l'Eau, Habitat III, COP, etc.);
- Soutenir la **mise en œuvre** des Principes de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau dans les pays membres et non-membres qui le souhaitent en diffusant des meilleures pratiques et en contribuant au développement d'indicateurs ; et
- **Favoriser la continuité** des discussions sur la gouvernance entre les différents Forums Mondiaux de l'Eau (tous les trois ans), en particulier en soutenant la *Feuille de route pour la mise en œuvre de la Gouvernance* entre le 7^{ème} Forum Mondial de l'Eau (Corée, 2015) et le 8^{ème} Forum Mondial de l'Eau (Brésil, 2018).

Structure

L'IGE va continuer à fonctionner en suivant une structure de gouvernance à trois niveaux, et en co-opération et co-ordination étroites avec le RDPC :

- Le **Secrétariat** est assuré par la Direction de la Gouvernance publique et du développement territorial de l'OCDE (GOV), sous réserve de financements suffisants via des contributions volontaires. Le Secrétariat est responsable en premier lieu des activités opérationnelles quotidiennes de l'IGE, de la rédaction du contenu discuté lors des réunions, du travail analytique soumis à consultation au sein de la plateforme, de la co-ordination des institutions partenaires, et de l'organisation des réunions de l'IGE.

- Le **Président**, nommé en 2013 pour une durée de trois ans, guide les orientations stratégiques et préside les réunions semestrielles de l'IGE et les réunions trimestrielles du Comité de Direction. Il s'assure que le réseau pluri-acteurs soit reconnu, s'efforce d'accroître la visibilité de l'IGE et sa contribution à différents processus, soutient les efforts de collecte de financements, et assure que le respect des termes de référence tienne dûment compte de l'avis de tous les membres.
- Le **Comité de Direction** soutient la mise en œuvre des objectifs stratégiques de l'IGE et contribue aux efforts de collecte de financements. Il est composé des institutions cofondatrices, à savoir le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB), *Transparency International*, l'Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement (ASTEE), Suez, l'Institut mondial de l'eau de Stockholm (SIWI) et le Réseau pour l'intégrité de l'eau (WIN).

Composition et adhésion

L'IGE a un processus d'adhésion ouvert et une représentativité géographique, économique et institutionnelle large aux niveaux local, national et mondial. Tous les membres participent aux discussions et consultations de l'IGE soit par contribution écrite soit par leur présence physique aux réunions et autres événements.

- Les **100+ membres** comprennent des gouvernements nationaux et infranationaux, des organismes de bassins (et/ou leurs réseaux), des prestataires de services publics ou privés (et/ou leurs réseaux), des régulateurs économiques ou environnementaux (et/ou leurs réseaux), des bailleurs, des ONGs, des organisations internationales, des industries, des associations d'usagers de l'eau, ainsi que la communauté scientifique et académique;
- L'adhésion des **gouvernements nationaux** des pays de l'OCDE et des pays partenaires est sous réserve de leur intérêt pour le sujet et de leur capacité à s'impliquer dans les activités. 24 des 34 pays de l'OCDE étaient membres de l'IGE pendant sa première phase (2013-2015);
- L'IGE coopère avec des **partenaires régionaux** (ou sous-réseaux) dans la région méditerranéenne, en Amérique du Nord, en Europe, en Afrique, en Amérique latine et en Asie ; ce qui fournit un lien vers les pays non membres de l'OCDE s'il y a lieu, et relie l'IGE à de plus amples initiatives et activités régionales.

Financement

L'entretien et le fonctionnement de l'IGE reposent essentiellement sur des contributions volontaires et/ou en nature. Les **contributions volontaires** peuvent provenir de pays ou institutions qui soutiennent l'IGE et sont disposés à financer ses activités grâce à des conventions de subvention spécifiques. Les **contributions en nature** des membres de l'IGE peuvent se faire en hébergeant des réunions, en se mettant en lien avec des non-membres pour la sensibilisation et la communication, en contribuant à des séminaires, des ateliers ou des enquêtes, et/ou en mobilisant un éventail d'expertise selon les besoins.

Activités et résultats attendus

Sous réserve de financements suffisants, les activités de l'IGE seront organisées comme suit :

- L'IGE se réunira dans un **Forum de politiques publiques** tous les six mois au siège de l'OCDE ou à l'extérieur lorsque les réunions sont organisées par les membres. Autant que possible, ces réunions seront adossées à des événements du RDPC ou à des grands

événements mondiaux liés à l'eau. Les messages clés des séances plénières de l'IGE seront systématiquement partagés avec les délégués du RDPC, en anglais et en français.

- Grâce à la **plate-forme technique**, les membres de l'IGE partageront leurs connaissances et expériences sur la gouvernance de l'eau, favoriseront la diffusion des meilleures pratiques et mèneront des dialogues entre pairs pour soutenir les processus de réforme de l'eau s'il y a lieu.
- **Deux groupes de travail** (remplaçant les quatre groupes de travail thématiques initiaux) contribueront à soutenir la mise en œuvre des Principes de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau dans les pays membres et non-membres qui le souhaitent par:
 - La collecte et la diffusion des **meilleures pratiques** qui peuvent aider à favoriser le dialogue entre pairs entre les villes, les bassins et les pays confrontés à des types de défis similaires. Ces meilleures pratiques pourraient figurer dans une *Base de données des meilleures pratiques de l'OCDE* diffusant des succès et des conseils pratiques et d'action basés sur l'expérience internationale; et
 - Une contribution à l'élaboration d'**indicateurs** sur la gouvernance de l'eau comme outil d'auto-évaluation volontariste permettant l'apprentissage par échange d'expériences et le dialogue entre pairs. Cela pourrait appuyer l'analyse factuelle sur l'état de l'art de la gouvernance de l'eau vis-à-vis des Principes de l'OCDE qui sera publiée dans le rapport *Water Governance at a Glance* en 2018;
- Le Comité de direction de l'IGE contribuera à la **communication et à la sensibilisation** tout en diffusant des outils pertinents pour une meilleure conception et mise en œuvre des politiques de l'eau à différents niveaux et en assurant un plus grand impact et une plus grande coordination avec d'autres initiatives.
- L'IGE fournira un **mécanisme de consultation entre les parties prenantes** pour contribuer aux discussions internationales sur l'eau. En particulier, l'initiative s'efforcera de soutenir la mise en œuvre de la *Feuille de route pour une Gouvernance Effective* du 7ème Forum Mondial de l'Eau et d'encourager, s'il y a lieu, des liens avec d'autres processus mondiaux tels que les objectifs de développement durable, Habitat III, et la COP.

Termes de Référence des groupes de Travail de l'IGE

Objectifs

Sous réserve de financements suffisants, deux Groupes de Travail contribueront aux activités de l'IGE en vue de soutenir la mise en œuvre des Principes sur la Gouvernance de l'Eau dans les pays membres et non-membres qui le souhaitent:

- Le **Groupe de Travail sur les Meilleures Pratiques** identifiera, partagera et diffusera les meilleures pratiques pour favoriser le dialogue entre pairs et l'apprentissage par échange d'expériences entre les villes, les bassins et les pays confrontés à des types de défis similaires en matière de gouvernance de l'eau; et
- Le **Groupe de Travail sur les Indicateurs** partagera des connaissances et expériences sur les indicateurs et les outils de mesure de la gouvernance de l'eau afin d'aider les pays qui le souhaitent à comprendre si les systèmes de gouvernance sont performants et produisent les résultats escomptés.

Co-ordination et composition

Le Secrétariat facilitera, co-ordonnera et soutiendra les activités des deux groupes de travail en co-opération avec les membres du Comité de Direction. Le Groupe de travail sur les meilleures pratiques sera dirigé par l'OCDE, SIWI, WIN, et Suez, et le Groupe de travail sur les indicateurs sera dirigé par l'OCDE, l'ASTEE, Transparency International et le RIOB.

Les groupes de travail seront composés de membres de l'IGE disposés à participer de manière volontaire et en synergie avec leurs propres ressources et activités. Un appel à candidature sera lancé en Avril 2016.

Méthodes de travail et activités

Les groupes de travail cartographieront les connaissances existantes, recueilleront des preuves, partageront des expériences, diffuseront des succès et conseilleront sur les pièges à éviter. Ce faisant, les membres des groupes de travail mettront en évidence la manière dont les villes, les bassins et les pays ont conçu et mis en œuvre avec succès des politiques de l'eau à différents niveaux de gouvernement, ainsi que les enseignements tirés et les pistes à suivre mener des réajustements lorsque nécessaire.

Les activités des groupes de travail pourront être réalisées à travers différents moyens, sous réserve de financements suffisants, tels que des ateliers d'experts, des webinaires, des événements parallèles, ainsi que via des commentaires écrits sur les documents du Secrétariat. Les résultats seront régulièrement partagés avec les délégués du RDPC, pour discussion s'il y a lieu. Plus particulièrement:

- Le **Groupe de Travail sur les Meilleures Pratiques** contribuera à l'élaboration d'un modèle pour collecter les meilleures pratiques des pays qui le souhaitent, ainsi que des «aperçus» donnant une idée des Principes de l'OCDE sur la Gouvernance de l'Eau aux niveaux local, du bassin et national, dans les secteurs public, privé et sans but lucratif et pour chaque fonction de gestion de l'eau (par exemple, l'eau potable, les eaux usées, la gestion des inondations et de la sécheresse, les ressources en eau, etc.). Les résultats pourraient alimenter une *Base de Données des Meilleures Pratiques de l'OCDE* permettant

de diffuser les réussites et discuter de leur potentiel de répliquabilité en vue de favoriser des approches axées sur le territoire.

- Le **Groupe de Travail sur les Indicateurs** contribuera à la préparation d'un cadre d'auto-évaluation avec des indicateurs d'impact, de résultats et de réalisations pour aider les pays qui le souhaitent à renforcer l'état de l'art de la gouvernance de l'eau à travers un dialogue basé sur des données factuelles et entre pairs, ainsi que sur des « contrôles de réalité » issus d'expériences terrain. Les résultats pourraient alimenter un rapport de l'OCDE *Water Governance at a Glance*, fournissant des cartographies institutionnelles dynamiques aux niveaux métropolitain, des bassins ou national, ainsi que des fiches d'information avec des faits et des chiffres clés mis en avant via une visualisation des données.

Chaque groupe de travail déterminera comment communiquer, mobiliser des ressources, se coordonner avec l'autre Groupe de travail, et impliquer des partenaires. La performance des deux groupes de travail sera évaluée en 2018 et mènera à des réajustements lorsque nécessaire.

Termes de Référence du Comité de Direction de l'IGE

Objectifs

Le Comité de Direction:

- Fournit des conseils sur les orientations stratégiques de l'IGE grâce à des réunions trimestrielles et des interactions régulières avec le Président et le Secrétariat s'il y a lieu;
- Contribue à la pérennité du réseau en identifiant des opportunités de financement et en contactant des financeurs potentiels de manière concertée et coordonnée;
- Co-dirige les activités des groupes de travail sur les meilleures pratiques et les indicateurs en co-opération avec le Secrétariat;
- Assure une visibilité et un impact maximum aux activités de l'IGE en se co-ordonnant avec d'autres réseaux et activités pertinentes;

Composition

Le Comité de Direction est composé du Président et des institutions fondatrices de l'IGE, c'est-à-dire les co-ordinateurs du Groupe Pilote « Bonne gouvernance » du 6ème Forum Mondial de l'Eau, à savoir le RIOB, Transparency international, ASTEE, Suez, SIWI et WIN.

Les membres ont un mandat fixe sur toute la durée du programme de travail, avec une rotation possible d'un tiers du Comité de pilotage tous les 3 ans.

La possibilité de changer la composition et/ou d'élargir le Comité directeur ainsi que le remplissage des sièges vacants doivent être soumis à un appel à candidatures parmi tous les membres de l'IGE.

Méthodes de travail et activités

Le Comité de Direction est responsable de la conception et de la mise en œuvre d'une stratégie proactive de communication et de sensibilisation, et de la mobilisation des ressources nécessaires à cet effet. Les objectifs de cette stratégie sont de diffuser les résultats de l'IGE en dehors du réseau, de sensibiliser sur les activités actuelles et à venir, et de combler les vacances en termes d'adhésion s'il y a lieu.

Le Comité de Direction devrait également étudier les opportunités de mettre en œuvre les *Principes de l'OCDE sur la Gouvernance de l'Eau* dans les pays qui le souhaitent, par exemple à travers des dialogues de politiques publiques aux niveaux métropolitain, des bassins ou national.

Pour chaque séance plénière de l'IGE, le Comité de Direction apporte son soutien au Secrétariat pour la préparation (ordre du jour, invitations et communications), l'exécution (contenu et logistique) et le suivi (comptes rendus et diffusion) de la réunion.

Entre les réunions plénières semestrielles, le Comité de Direction soutient la continuité du travail grâce à des échanges réguliers avec le Secrétariat de l'OCDE, et établit des liens avec les stratégies, les réseaux, les produits et les activités des membres de l'IGE.